

COMPTE RENDU

Séance du 2 Décembre 2020

Le 2 décembre 2020, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de MONTET ET BOUXAL s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Stéphane LEPRETTRE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11 Absent : 0

Sont présents : AYROLES Sylvain, BOUSQUET Véronique, CARSAC Véronique, CASTANIE Albert, COSTES Florent, ESCALE Jean-Claude, FEYT Evelyne, GUENETTE Catherine, HUDRY François, LEPRETTRE Stéphane, PECHEYRAN Didier.

Absent (e)s :

Absent (e)s excusé (e)s :

Date de la convocation : 24 novembre 2020.

Secrétaire de séance : Florent COSTES.

Ordre du jour

- 1 - Demande de subvention DETR – changement chaudière école
- 2 – Révision du loyer bureau SAEP Sud Ségala
- 3 – Subvention d'équilibre budget Multiple Rural
- 4 – Points divers

1 - Demande de subvention DETR – changement chaudière école

La chaudière de la nouvelle école, qui provient de l'ancienne mairie, vieillit et tombe régulièrement en panne. Il devient urgent de la changer. M le maire a sollicité des devis. Mr Sudrie (plombier de Ste Colombe), propose une chaudière à condensation au gaz pour 9456,64€ TTC (7880,53HT) installation comprise.

Il y a une possibilité d'obtenir un financement à hauteur de 50% par l'intermédiaire de la DETR, ainsi qu'une aide de PRIMAGAZ pouvant aller jusqu'à 500€.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. Le Maire à déposer un dossier de demande de financement au titre de la DETR.

2 – Révision du loyer bureau SAEP Sud Ségala

Le loyer actuel du syndicat est de 267,19€/mois. Compte tenu de l'évolution de l'indice de la construction (+ 0,40%) et de l'accord du conseil municipal, le nouveau loyer sera de 268,26€ mensuel.

3 – Subvention d'équilibre budget Multiple Rural

Dans le budget primitif du Multiple Rural, il était prévu une subvention d'équilibre 35 000 € pour la section de fonctionnement.

Au 30/11/20, il y a un déficit d'environ 31 000 € de la section de fonctionnement du Multiple rural.

Le conseil municipal autorise à verser la subvention d'équilibre du budget communal vers le Multiple rural jusqu'à concurrence de 35 000 € (montant exact à définir fin décembre).

4 – Points divers

- Compte tenu des évènements particuliers de cette année, l'ensemble des élus s'accorde favorablement au versement du CIA (complément indemnitaire annuel) au personnel communal, qui a répondu présent malgré cette crise sanitaire.
- Le rendez-vous chez le notaire pour la signature de l'achat de la maison de Mme Maspimby est fixé au 16/12/20.
- Point sur l'adressage. La première réunion a eu lieu 19 novembre avec notre partenaire La Poste. Avant la prochaine réunion prévue courant janvier 2021, il est nécessaire de répertorier toutes les routes, chemins communaux et habitations de la commune.
- Compte tenu du contexte sanitaire, il n'y aura pas de goûter de Noël prévu pour les aînés de la commune. Le conseil municipal opte pour des colis (vin, biscuit...). Les habitants de plus de 70 ans en bénéficieront. Les colis seront distribués par le conseil municipal.
- Le Noël des enfants de l'école se déroulera le vendredi 18 décembre, avec la projection d'un film, suivi d'un goûter.
- Le Noël des enfants de la commune, n'échappe pas non plus à la crise sanitaire. Cependant des cadeaux seront distribués aux enfants (jusqu'au CM2) par l'équipe municipale.

La séance est levée à 22h30.